



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 9 mars 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 2 mars 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 2), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question n° 4), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 4), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET (à compter de la question n° 2), M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE (à compter de la question n° 4), M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT (à compter de la question n° 2), Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 34 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA (à compter de la question n° 2), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 4), M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 15 incluse), Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 5), Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Sylvie WANLIN.

Absents :

M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Claudine CAULET (jusqu'à la question n° 1 incluse), M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Emmanuel DUMONT (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Myriam LEMERCIER (à compter de la question n° 35), M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question n° 1 incluse), M. Christophe LIME, Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 16), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 5), Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à compter de la question n° 4), Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 4), M. Ludovic FAGAUT, M. Philippe GONON (à compter de la question n° 4), M. Jacques GROSPERRIN (à compter de la question n° 5), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Christine WERTHE.

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à Mme Françoise PRESSE, Mme Claudine CAULET à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 1 incluse), M. Pascal CURIE à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Myriam LEMERCIER à Mme Danielle DARD (à compter de la question n° 35), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Rosa REBRAB à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Karima ROCHDI à M. Nicolas BODIN, M. Dominique SCHAUSS à M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 16), M. Rémi STHAL à Mme Anne VIGNOT, Mme Ilva SUGNY à M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question n° 5), Mme Catherine COMTE-DELEUZE à Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 5), Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Michel OMOURI (à compter de la question n° 4), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Philippe GONON à Mme Mina SEBBAH (à compter de la question n° 4), Mme Sophie PESEUX à Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Christine WERTHE à M. Pascal BONNET.

OBJET : 42 - Aide à l'accèsion à la propriété des logements neufs pour les ménages primo-accédants -
Demande de subventions

Aide à l'accession à la propriété de logements neufs pour les ménages primo-accédants Demandes de subventions

Rapporteur : M. l'Adjoint BODIN

Rappel

Face au constat de la difficulté pour un nombre croissant de ménages d'accéder à la propriété, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (CAGB) et la Ville de Besançon ont souhaité apporter une aide financière aux ménages primo-accédants qui acquièrent un logement neuf. Cette action, expérimentale sur les exercices 2014 et 2015, a été reconduite pour 2016. Une délibération du Conseil Municipal en date du 9 mars 2017 sollicite la prorogation du dispositif pour l'année 2017.

Une délibération du Conseil Municipal en date du 11 décembre 2014 avait validé la participation de la Ville de Besançon à ce programme, et le versement de subventions allant de 1 000 € à 1 200 € aux ménages accédants en fonction de leur composition familiale.

Chaque versement de subvention doit faire l'objet d'une délibération spécifique.

Demande de subvention de M. et Mme Julien et Lorène BRENEY

M. et Mme Julien et Lorène BRENEY sollicitent une subvention pour l'acquisition d'un logement neuf, labellisé par la CAGB, et commercialisé par la société EDIFIPIERRE dans le cadre du programme «Horizon Nature» situé quartier des Hauts du Chazal à Besançon.

Au regard de la composition familiale du ménage (2 personnes), et sous réserve de la validation du dossier par l'ensemble des partenaires, la subvention sollicitée à la Ville de Besançon est de 1 000 €.

Conformément à la délibération en date du 11 décembre 2014, la dépense sera imputée sur la ligne 204.72.20422.005030.30100.

Demande de subvention de Mme Clémence MILLE

Mme Clémence MILLE sollicite une subvention pour l'acquisition d'un logement neuf, labellisé par la CAGB, et commercialisé par la SMCI dans le cadre du programme O² situé quartier des Tilleroyes à Besançon.

Au regard de la composition familiale du ménage (1 personne), et sous réserve de la validation du dossier par l'ensemble des partenaires, la subvention sollicitée à la Ville de Besançon est de 1 000 €.

Conformément à la délibération en date du 11 décembre 2014, la dépense sera imputée sur la ligne 204.72.20422.005030.30100.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer favorablement sur l'attribution d'une subvention de 1 000 € à M. et Mme Julien et Lorène BRENEY,

- se prononcer favorablement sur l'attribution d'une subvention de 1 000 € à Mme Clémence MILLE.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjoint suppléant,



Nicolas BODIN,
Deuxième Adjoint.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 24 MARS 2017



Contrôle de légalité